

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**

**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 24 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, régulièrement convoqué, s'est réuni à Huriel sous la présidence de Monsieur Stéphane ABRANOWITCH, Président.

Date de convocation : 17 septembre 2026

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., LEROUX F., ARROYO O., CHEMINET JL., LECLERC C., DEMARETZ J., PIERREL D., ABRANOWITCH S., SUREAU D., DUMONT S., JACQUET N., CHABROL JE., VINCENT V., PENAUD JP., PUC F., NAQUET C., MALOCHET P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., EMERY-PROVOST N., CALARD JL., LOURY S., LAMY R., FERRANDON G., RONDEAUX P., ADAMKIEWICZ JP., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DE MOURGUES A.,

Pouvoirs : Mme GOMES I. donne pouvoir à M. ARROYO O. ; M. CHARRET T. donne pouvoir à M. LECLERC C.,

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 28

Nombre de pouvoir : 2

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil communautaire désigne comme secrétaire de séance M. Jean-Elie CHABROL, élu d'Huriel.

Modernisation des équipements informatiques - Acquisition de matériel auprès d'Arcane Network

Dans le cadre de la modernisation du parc informatique de la Communauté de communes et notamment des équipements de la Maison France Services, plusieurs solutions ont été examinées par la commission compétente.

À l'issue de l'analyse comparative des offres, la proposition de la société Arcane Network a été retenue. Cette proposition prévoit notamment l'acquisition de quatre postes informatiques fixes et d'un ordinateur portable pour la Direction, ainsi que les équipements et prestations d'installation associés, pour un montant total de 5 448,73 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- ✓ approuve le choix de la société Arcane Network pour le renouvellement des équipements informatiques ;
- ✓ approuve l'acquisition du matériel et les prestations d'installation associées pour un montant de 5 448,73 € HT ;
- ✓ autorise le Président à signer le devis correspondant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Huriel, le 28 septembre 2026

Le Président,

Stéphane ABRANOWITCH

